

Ecole Spéciale d'Architecture

Etablissement reconnu d'utilité publique.

3^e Classe

Année 1910-1911

Composition d'Architecture

Amenagement d'habitations populaires.

Il s'agit d'habitations à l'air libre et qui seraient à prévoir en dehors de toute agglomération concentrée.

Une place de 100 mètres de côté s'ouvre par une de ses faces sur une avenue de grande communication longeant elle-même une rivière, au delà de laquelle le sol se relève en coteaux pittoresques & calmes de silhouette.

Le centre de la place serait agrémenté de plantations judicieusement disposées en

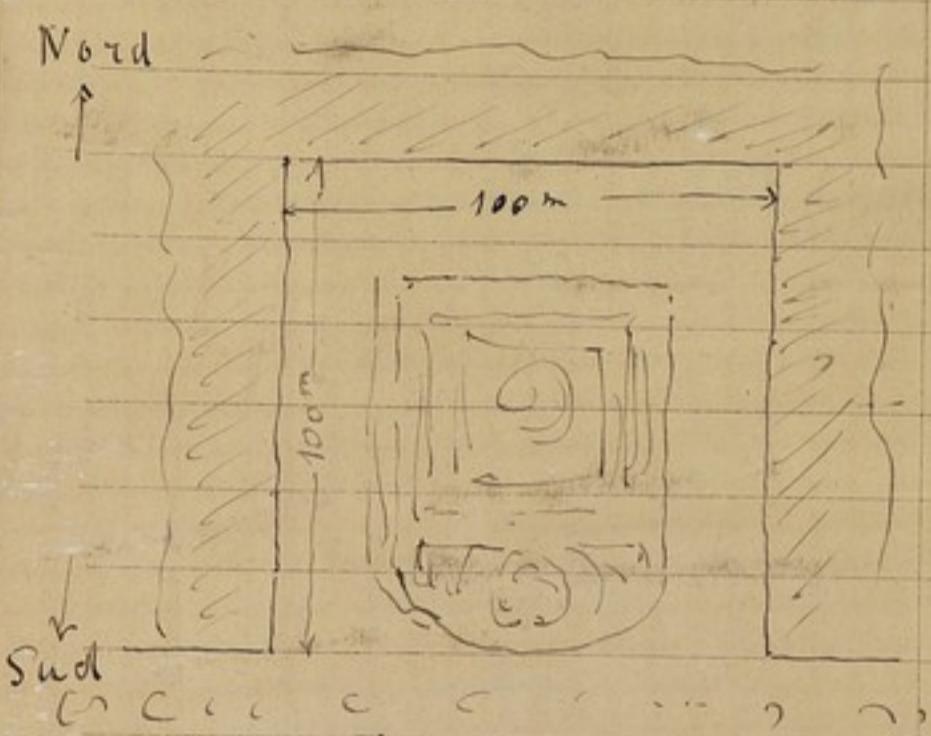
vue des loisirs assurés aux habitants de la périphérie. Ils viendraient s'y reposer et jouir là des horizons charmants que le Sud offre aux regards.

Chaque pavillon, affecté à une seule famille, sera pourvu de jardins donnant sur la place.

Tout pavillon comprendra :

au rez-de-chaussée : Une entrée-vestibule - Salle de réunion - Salle à manger - Cuisine, &c.

à l'étage : Deux chambres à coucher, &c.



2

Ecole Spéciale d'Architecture.

Établissement reconnu d'utilité publique.

3^e Classe

Année 1910-1911

Amenagement d'Habitations populaires. (Suite)

En la circonstance, les concurrents auront à observer un tact & une mesure convenables à pareil aménagement. Celui-ci ne devra jamais susciter aucune idée de goûts prétentieux; il devra, au contraire, répondre aux aspirations de délicatesse et d'élegance mentales que l'on rencontre parfois à tout étage de la société.

Travaux à produire:

Un plan de situation à l'échelle de 0^m002 p.m.
Une vue à vol d'oiseau de l'ensemble
avec personnage figuré.

L'étude géométrale d'un Pavillon en
plans, coupes, élévations à l'échelle de - 0^m01 p.m.

à Remettre le Samedi 8 Juillet 1911, à 5^h.

Le 26 Mai 1911



Le Membre du Conseil délégué,
Directeur de l'Ecole,

Anton Betat

A